



▼ PUBLICITE

## Polémique sur un produit contre les mauvaises ondes

LE MONDE | 13.03.07 | 15h27 • Mis à jour le 13.03.07 | 15h27

La marque de cosmétiques Clarins vient de lancer "en première mondiale" "Expertise 3P (E3p)". Vaporisée sur le visage cette "brume écran" qui ressemble à de l'eau - vendue 40 euros les 100 ml ! - est censée nous protéger des agressions produites par "les ondes électromagnétiques artificielles" émises par les téléphones portables, bornes Wi-Fi, fours à micro-ondes ou radio-réveil. La publicité affirme que le produit permet de "lutter contre le vieillissement accéléré de la peau" et préserve notre organisme des pollutions modernes.

▼ PUBLICITE

La direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF), alertée par l'Institut national de la consommation (INC), confirmait, mardi 6 mars, avoir lancé une enquête "afin de vérifier le bien-fondé des allégations figurant sur l'étiquette et dans la publicité de ce produit" .

Ce produit parie sur une peur rampante. Depuis deux ou trois ans, la polémique va crescendo dans les milieux scientifiques, à propos du danger des ondes électromagnétiques pour la santé, notamment celles des téléphones portables (les ondes pulsées) que l'on soupçonne de briser l'ADN et de provoquer migraines, cancers et tumeurs au cerveau.

Clarins a certes mesuré en laboratoire les effets des ondes émises par une antenne de 900 mégahertz (un téléphone portable utilise une fréquence deux fois plus puissante) sur le cycle de vie des cellules de la peau. Le constat est net : les cellules se renouvellent plus lentement, produisent davantage de radicaux libres (normalement dus au stress ou au soleil) et leur organisation est modifiée. "Les premières modifications apparaissent après six heures seulement d'exposition, mais ce phénomène s'amplifie avec le temps" , écrit Lionel de Benetti, directeur de la recherche de Clarins.

Ces travaux étayaient donc l'argumentation relative aux conséquences pour l'organisme d'une exposition permanente à des champs magnétiques de plus en plus puissants (2,4 gigahertz pour une borne Wi-Fi). De là à affirmer que la "brume écran" vantée constitue, quelle que soit sa composition, une barrière telle qu'elle protège notre corps d'ondes capables de passer à travers les murs de béton et de pénétrer sous terre, il y a un pas. "Je ne suis pas certain que ce produit peut prétendre empêcher la rupture des chaînes d'ADN (marqueurs du cancer) ou la baisse de production de mélatonine (qui témoigne d'un stress subi)" , affirme Georges Audras, expert en électrométrie.

Pour se protéger, mieux vaut utiliser la fonction haut-parleur de son téléphone portable, ne pas le porter à proximité du coeur ou des organes génitaux, et même éviter de dormir la tête à 30 centimètres d'un radio-réveil.

**Florence Amalou**

Article paru dans l'édition du 14.03.07

▼ PUBLICITE

